



CHARTRE GRAPHIQUE

VERSION SIMPLIFIÉE

JANVIER 2019

Création : service communication de l'UDV

SOMMAIRE

I. LE LOGOTYPE SEUL	I
1.1. Le logotype seul	
1.2. Signification du logotype	
1.3. Taille de zone de protection	
1.4. Logo avec slogan	
1.5. Déclinaison du logo	
1.6. Les interdits	
2. LES COULEURS	7
2.1. Les couleurs du logo	
2.2. Les couleurs additionnelles	
3. OUTILS DE COMMUNICATION	8
3.1. Affiches réseau	
4. ASSOCIATION MEMBRE	9
4.1. Je change de logo	
4.2. Je garde mon logo	
4.3. Supports de communication	
4.4. Papier à en-tête	
4.5. Typographies	
4.6. Signalétique	

I. LE LOGOTYPE

I. I LE LOGOTYPE SEUL

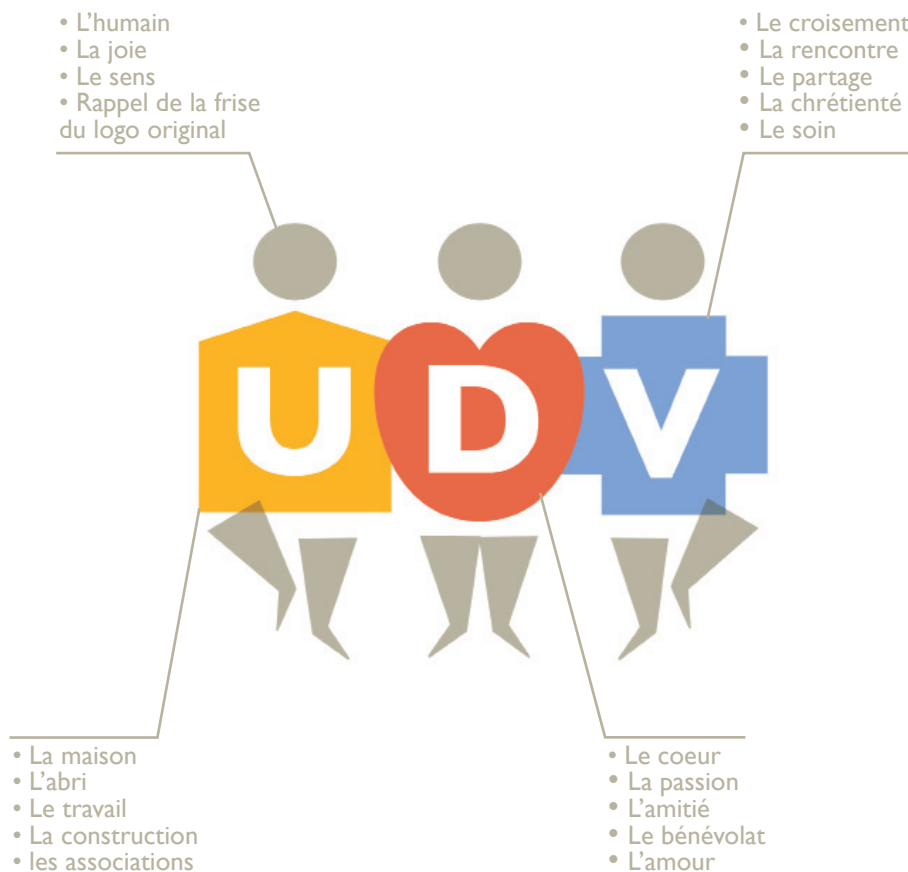


I. LE LOGOTYPE

I. 2 SIGNIFICATION DU LOGOTYPE

Un logo pour :

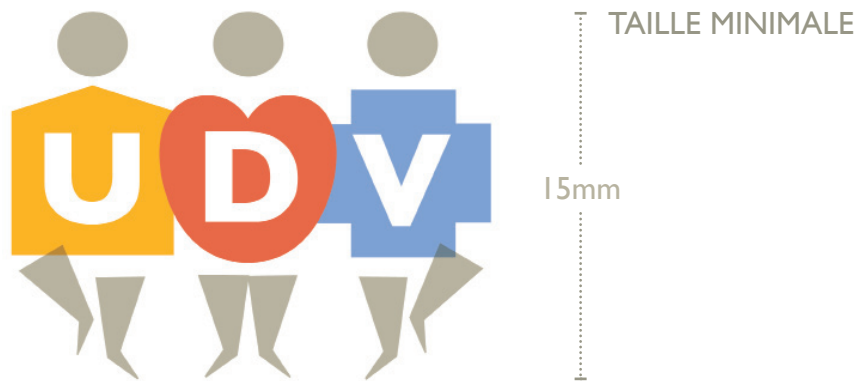
- Simplifier et moderniser l'esprit du logo original
- Donner du sens aux couleurs et aux actions de l'Union
- Rendre visible les trois lettres de l'UDV
- Traduire une esthétique joyeuse et contemporaine



I. LE LOGOTYPE

I. 3 TAILLE ET ZONE DE PROTECTION

Pour des raisons de lisibilité en fonction de la taille du support et de la qualité d'impression, il est défini une taille minimale du logo à respecter.



Pour une visibilité optimale et éviter toute perturbation de lecture, une zone de protection obligatoire est définie autour du logo. Cette zone est déterminée par un espace équivalent à la largeur (x) du corps de la lettre U

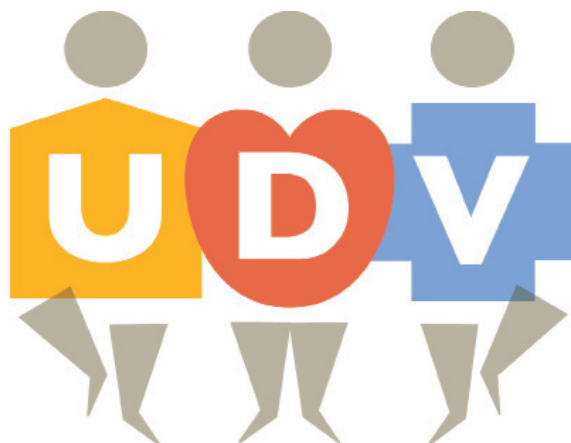


I. LE LOGOTYPE

I. 4 LOGO AVEC SLOGAN

Le logo avec slogan est à utiliser sur les documents qui ne comportent aucune mention explicative de ce qu'est l'UDV.

Exemples : articles de presse, affiches...



Bâtir un monde fraternel
avec les plus fragiles

Exception : dans le cas d'un document présentant plus de 3 logos et plus (par exemple, dans le cas de l'affiche d'un événement en partenariat), on utilisera le logo sans slogan.

I. LE LOGOTYPE

I.5 DÉCLINAISONS DU LOGO



En couleur sur cartouche blanc

Pour les fonds de couleurs claires ou photographique. C'est le logo à privilégier pour toutes communications.



En niveaux de gris

Uniquement si l'ensemble du document est en niveau de gris également.



En couleur sans cartouche

Uniquement si le logo se détache suffisamment du fond. Son utilisation est réservée aux documents créés par le service communication de l'UDV.

I. LE LOGOTYPE

I.6 LES INTERDITS



POSITIONNEMENT
INCLINÉ



LOGO
DÉFORMÉ



MAUVAISE
TYPOGRAPHIE



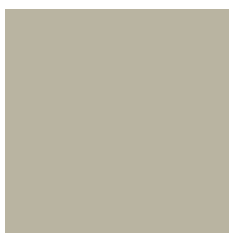
COULEURS
NON CONFORMES



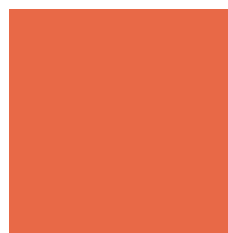
LOGO EN RÉSERVE

2. LES COULEURS

2.1 LES COULEURS DU LOGO



C : 29 R : 184
M : 24 V : 179
J : 37 B : 160
N : 0 # B8B3A0



C : 5 R : 230
M : 73 V : 104
J : 77 B : 72
N : 0 # E66848



C : 0 R : 251
M : 33 V : 178
J : 96 B : 43
N : 0 # FBB22B



C : 51 R : 125
M : 29 V : 161
J : 1 B : 210
N : 0 # 7DA1D2

2.2 LES COULEURS ADITIONNELLES



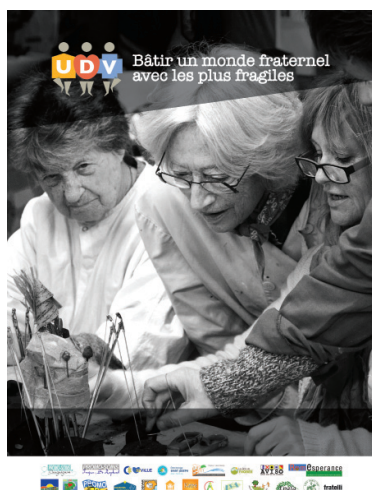
C : 45 R : 143
M : 37 V : 142
J : 50 B : 126
N : 5 # 8F8E7E



C : 0 R : 244
M : 59 V : 131
J : 87 B : 58
N : 0 # F4833A

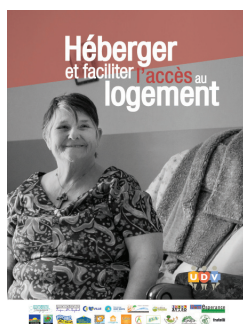
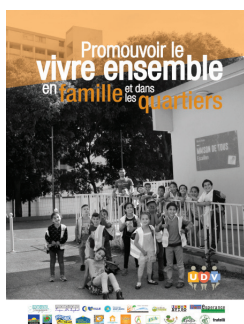
3. OUTILS DE COMMUNICATION

3.1 AFFICHES RÉSEAU



Affiches réseau

Le logo et le slogan figurent dans un bandeau noir, réduit à 60% d'opacité.



Affiches thématique

Utilisation du logo en bas à droite. L'intitulé de la thématique figure en haut sur un bandeau de la couleur correspondante, réduit à 60% d'opacité.

4. ASSOCIATIONS MEMBRES

4.1 JE CHANGE MON LOGO

Les associations membres de l'UDV souhaitant créer ou actualiser leur logo doivent désormais y faire apparaître le nom « UDV » accolé au nom de l'association sous la forme « nom de l'association UDV »

Exemples :

NOM DE L'ASSOCIATION UDV

Les associations peuvent faire appel au service communication de l'UDV pour obtenir des conseils ou confier la réalisation du logo.

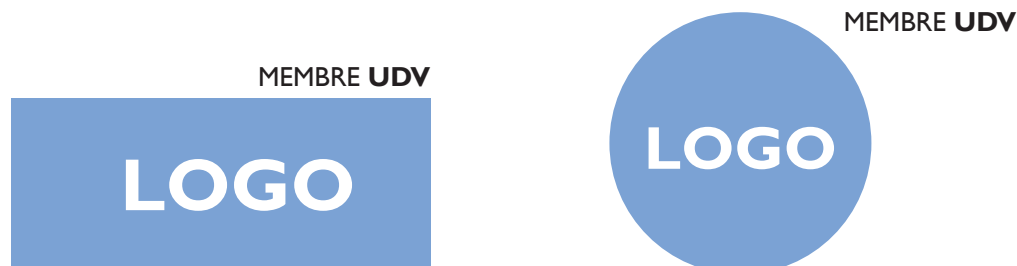
4.2 JE GARDE MON LOGO

Les associations membres de l'UDV qui ne souhaitent pas changer de logo doivent apposer la mention « Membre UDV » sur leur logo, de la manière qui s'intègre le mieux à celui-ci.

MEMBRE UDV

Le bloc marque est en lettre noires, la typographie utilisée est du Gill Sans. Le mot « Membre » est inscrit en capitales Regular. Le mot « UDV » est inscrit en capitales Bold

Exemples :



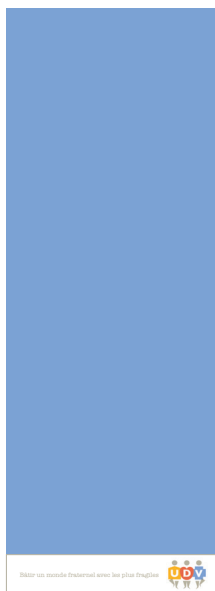
4. ASSOCIATIONS MEMBRES

4.3 SUPPORTS DE COMMUNICATION

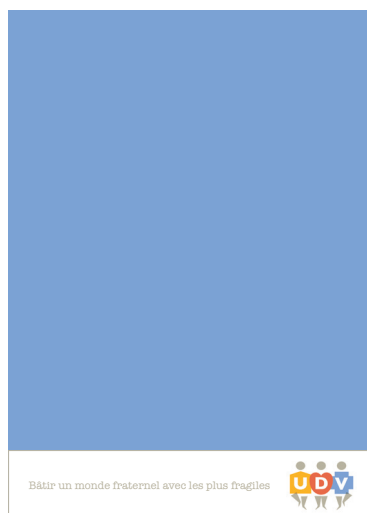
Les associations membres de l'UDV doivent faire apparaître en pied de page, dans un bandeau blanc, le logo de l'UDV et le slogan « Bâtir un monde fraternel avec les plus fragiles » sur leurs supports de communication externes selon le modèle ci-après.



Exemples :



Kakemono



Affiche



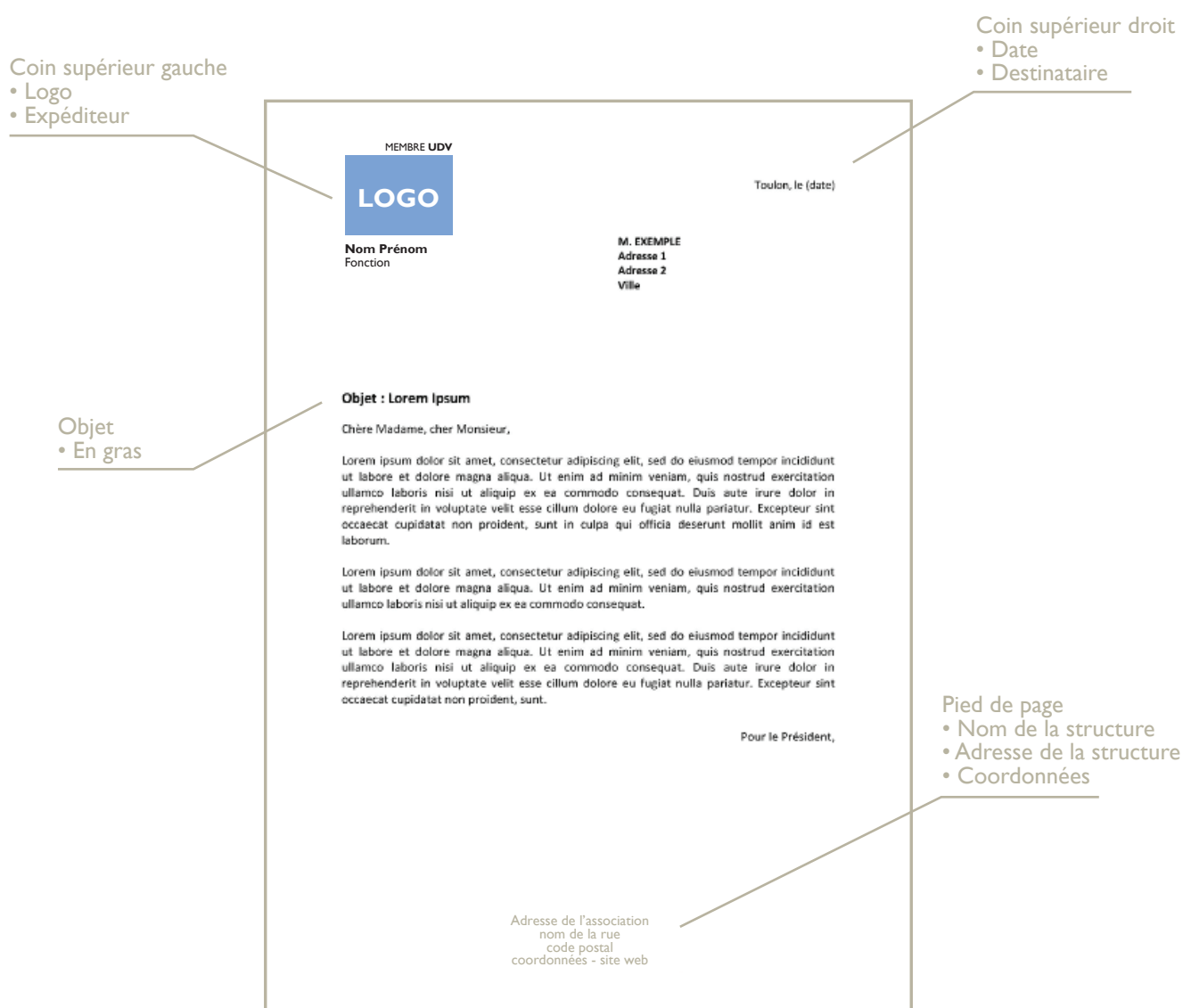
Flyer

Les associations peuvent faire appel au service communication de l'UDV pour obtenir des conseils ou confier la réalisation de leurs supports de communication.

4. ASSOCIATIONS MEMBRES

4.4 PAPIER À EN-TÊTE

Les associations membres de l'UDV sont libres de la mise en forme et des typographies de leurs courriers à en-tête, dans le respect de la composition classique d'un courrier.



Les associations peuvent faire appel au service communication de l'UDV pour obtenir un modèle de papier à en-tête.

4. ASSOCIATIONS MEMBRES

4.5 TYPOGRAPHIES

Les associations membres de l'UDV sont libres du choix de leurs typographies en tenant compte des conseils suivants.

Exemple

Eviter l'utilisation de typographies fantaisies qui rendent difficile la lecture

Helvetica Neue

Arial

Calibri

Georgia

Garamond

Privilégier une typographie présente de base dans la plupart des logiciels, afin d'assurer la compatibilité de vos documents lors de vos échanges.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do **eiusmod tempor incididunt ut labore** et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, *quis nostrud exercitation ullamco* laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor.

Utiliser le gras et l'italique pour mettre en valeur un titre ou des éléments d'un texte.

4. ASSOCIATIONS MEMBRES

4.6 SIGNALÉTIQUE

Les associations membres de l'UDV doivent faire apparaître une signalétique externe sur le modèle suivant :

